

Si l'on mettait en scène des moines, des prêtres et des religieuses, et qu'on leur fit jouer à plaisir un rôle odieux ou ridicule, je serais le premier à m'insurger contre une pareille inconvenance. Mais, dans les *Mousquetaires au Couvent*, il n'y a rien de tel.

Il y a bien deux frocs en scène, seulement ils recouvrent deux mousquetaires qui n'agissent pas, j'en conviens, comme les pieux cénobites qu'ils représentent. Mais c'est le cas ou jamais de se souvenir du proverbe : "l'habit ne fait pas le moine."

Ils se conduisent comme des soudards? Quoi d'étonnant à cela?

Les jeunes filles sont des pensionnaires, tout ce qu'il y a de plus laïque. Elles sont turbulentes et dissimulées comme toutes les jeunes filles dont on comprime les élans et que l'on coule dans un moule unique. Rien n'est plus naturel que leur conduite.

Restent les deux bonnes sœurs et le bon abbé Bridaine.

Les premières sont dépeintes avec la candeur naïve qui est l'apanage de la vie monastique, mais cette candeur est le témoignage frappant d'une sainte ignorance des périls et des vices de la vie mondaine. Il n'y a pas là l'ombre d'un outrage au saint habit qu'elles portent.

Quant à l'abbé Bridaine, on ne peut pas plus prétendre que ce personnage est une offense au clergé que l'on pourrait soutenir que les médecins de Molière sont une insulte au corps médical.

L'abbé Bridaine est un brave homme, un peu distrait, dont l'unique occupation est de rendre service. Cette vertu lui attire une infinité de désagréments, dont il peut heureusement triompher au prix de grands efforts et de nombreuses peines.

Là, encore, l'apparence sacerdotale du personnage ne saurait être incriminée, puisque l'abbé Bridaine passe son temps à faire le bien et à empêcher ou effacer le scandale.

Les implacables censeurs du théâtre français feraient mieux de se surveiller eux-mêmes et de ne pas blâmer une pièce comme "Les Mousquetaires au Couvent," lorsque l'on donne dans la salle située au coin des rues Rachel et Sanguinet "Les Trois Mousquetaires" d'Alexandre Dumas. On aura beau dire que la pièce a été arrangée, que le nom exécré de Dumas n'est pas publié, rien ne prévaut contre la prohibition de l'*Index*. C'est Dumas qui est interdit; quelle que soit la sauce à laquelle

on l'arrange, c'est toujours du Dumas. On dira peut-être aussi qu'il s'agit d'une bonne œuvre. Nous répondrons alors que le théâtre français, étant une œuvre utile, est aussi une bonne œuvre.

Je ferai encore observer aux bons dévots et à certains messieurs prêtres, que les récits qu'ils font devant la jeunesse, dans les veillées campagnardes, ne valent pas mieux que leurs histoires saugrenues où la colique tient la place d'honneur.

Toutes les personnes bien élevées sont d'accord pour reconnaître qu'il est préférable de parler en public d'un sentiment noble comme l'amour, plutôt que de rire grossièrement d'une infirmité comme la diarrhée.

Et si l'on ne veut pas que des objets se rattachant au culte soient profanés par un contact vulgaire, que l'on commence donc par s'opposer à la vente de ces tablettes de *tire* sur lesquelles on colle des *Saintes faces*, des *Ecce homo*, des *Immaculée Conception*, etc.

Ces images qui, aux yeux des fidèles, représentent une des vérités ou un des mystères de la religion, traînent dans les tiroirs entre une pipe grossière ou un chansonnier grivois.

Allons, allons, messieurs les hypocrites, soyez donc un peu moins tolérants pour le théâtre américain et un peu plus justes pour le théâtre français. Deux raisons au moins vous le commandent: la première, c'est que tous vos ridicules emportements servent le théâtre que vous voulez détruire; la seconde, c'est qu'en vous taisant vous laisserez croire au public que vous avez de l'esprit.

* * *

La sévérité du clergé, à l'égard du théâtre, est d'autant plus singulière qu'elle ne se manifeste qu'ici. Elle est maladroite aussi, car elle éloigne des fidèles qu'une intolérance étroite finit par dégoûter.

J'en veux citer deux exemples récents:

Mme X..., jeune femme aimable, spirituelle et pieuse, se rendit à sa paroisse pour faire ses pâques.

Son mari est engagé dans le mouvement littéraire, et, de plus, intéressé dans l'entreprise du théâtre français. Pour ces raisons, et surtout parce que cela lui plaisait, il a pris un abonnement au théâtre, et n'a jamais manqué d'y mener sa femme, qui, du reste était enchantée de ces soirées.

Apprenant qu'elle avait été régulièrement au théâtre, son confesseur lui fit une mercuriale terrible, et après lui avoir formellement défendu de retourner au théâtre, ajourna son absolution à quinzaine.

— Mais, mon père, dit la pauvre femme, dans quinze jours le temps pascal sera passé!